

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 5 mars 2007, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères Marise Poulin et Jacinthe Gagnon, Messieurs les Conseillers Jonathan V. Bolduc, Pierre Rochette et Harold Bureau formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Était absent : Monsieur Michel Bolduc.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

47-2007

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

48-2007

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les procès-verbaux de la séance régulière du 5 février 2007 et de la séance spéciale du 12 février 2007 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,
 Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
 Et résolu, à l'unanimité des membres
 du Conseil, que la liste des comptes soit
 approuvée et adoptée pour paiement :

Téléphone St-Victor		632,11	\$
Hydro-Québec		534,76	\$
Hydro-Québec	2	412,12	\$
Citicorp Finance Vendeur		79,51	\$
Hydro-Québec	3	122,37	\$
Hydro-Québec	1	466,73	\$
Hydro-Québec	3	880,20	\$
Gaz Métro	1	672,05	\$
Pitney Bowes		240,08	\$
Centre du Camion	1	167,27	\$
Telus Mobilité		306,59	\$
Poste Canada		792,09	\$
Boivin et Gauvin		183,34	\$
Alliance Coop	13	543,64	\$
DEBB		164,78	\$
Bureautique Guy Drouin		103,01	\$
Magasin Coop		655,45	\$
Centre Électrique de Beauce		63,81	\$
Garage Marc Bureau		521,46	\$
Garage Agricole Alain Bolduc		237,27	\$
Publication CCH		336,15	\$
Biolab	1	160,36	\$
Ateliers F.L.P.H.		278,43	\$
Réseau Biblio		17,09	\$
Supérieur Propane		504,15	\$
M.R.C. Robert-Cliche	10	017,22	\$
Extincteur Kaouin		353,25	\$
Pneus Beaucerons		170,70	\$
Armand Lapointe Equip.		86,07	\$
Sifto	8	485,13	\$
Garage Bizier		808,26	\$
Pitney Works		226,83	\$
Noel Rochette et Fils	7	086,78	\$
Consultants F.B.G.	4	471,69	\$
Féd. Québécoise des Muni.		35,75	\$
Ville de Beauceville	2	230,71	\$
Éditions FD		289,38	\$
Excavation Pamphile Rodrigue		814,91	\$
Éclaireur Progrès		598,70	\$
Éditions Yvon Blais		238,45	\$
Aéro-Feu	4	348,98	\$
Orizon Mobile		603,94	\$
Industrie Canada	1	021,00	\$
Laboratoire canalisations	13	295,12	\$
EBSCO		323,78	\$

Fonds de l'information	12,00	\$
Signalisation Lévis	82,04	\$
Aqua Beauce	45,25	\$
Bolduc Poulin et Ass.	2 962,71	\$
HQ Distribution	512,78	\$
CÉGEP Beauce Appalaches	170,01	\$
Denis Desbiens	394,20	\$
Con. Jean-Philippe Bélanger	683,70	\$
Guy Poulin	113,95	\$
R.C. Roy Inc.	438,75	\$
Jacinthe Gagnon	15,00	\$
Marise Poulin	15,00	\$

ADOPTÉ

50-2007

OUVERTURE DES SOUMISSIONS - VIDANGES

Le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier procède à l'ouverture des soumissions pour la cueillette des vidanges de la Municipalité de Saint-Victor.

Ont soumissionné :

Services Sanitaires DF :

1 an	51 506,52	\$
3 ans	158 279,16	\$

Veolia Es Matières Résiduelles :

1 an	51 621,75	\$
3 ans	158 767,61	\$

Sanibelle :

1 an	122 100,00	\$
3 ans	384 600,00	\$

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,
 Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
 Et résolu, à l'unanimité des membres
 du Conseil, que le Conseil étudiera les
 soumissions et prendra une décision à une
 séance ultérieure.

ADOPTÉ

51-2007

OUVERTURE DES SOUMISSIONS - INGÉNIEUR

Le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier procède à l'ouverture des soumissions pour services professionnels pour étude préliminaire dans le projet Service d'eau et d'égout Lac Fortin à Saint-Victor.

Ont soumissionné :

B.P.R.	3 900,00 \$
Teknika	19 500,00 \$
G.L.D.	9 200,00 \$
F.B.G.	8 000,00 \$

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal prendra connaissance des soumissions reçues et prendra une décision à une séance ultérieure.

ADOPTÉ

52-2007

DEMANDE DE SOUMISSION - ABAT POUSSIÈRE

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions publiques pour l'achat d'abat poussière pour la Municipalité de Saint-Victor aux entrepreneurs suivants :

- Somavrac
- Pavage Sartigan
- Sebc Inc.
- Transport Adrien Roy et Fille

La Municipalité prend environ 250 000 litres par année.

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées SOUMISSION POUR ABAT POUSSIÈRE au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 16h00, le 04 mai 2007, pour être ouvertes lundi le 7 mai 2007, jour de la séance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

53-2007

DEMANDE DE SOUMISSION POUR ASPHALTAGE ET RAPIÉÇAGES

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions à la tonne pour la pose béton bitumineux et de rapiéçages dans les rues de la Municipalité de Saint-Victor aux entrepreneurs suivants :

- Pavage Sartigan
- Pavages de Beauce
- Pavage Jean-Luc Roy
- Pavage Abénaki
- Pavage Beauce Amiante

L'assiette de rue devra être préparée pour recevoir l'asphalte. L'asphalte devra être étendue à l'aide d'un profileur compacteur et roulée, le tout selon les règles de l'art. Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées SOUMISSION POUR ASPHALTAGE au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 16h00, le 04 mai 2007, pour être ouvertes Lundi le 7 mai 2007, jour de la séance du Conseil Municipal.

De plus, dans la soumission, il devra avoir un prix, seulement, pour asphalter la Rue Industrielle du Boisé. Le soumissionnaire devra venir sur les lieux pour constater les travaux à faire.

Le Conseil Municipal ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

54-2007

MODIFICATION DU RÈGLEMENT NO. 13-98 -
AMENDEMENT

ATTENDU que le Conseil Municipal juge à propos d'amender le règlement no. 13-98, concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné le 5 février 2007.

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le règlement numéro 13-98 soit amendé.

En conséquence, le Conseil Municipal de Saint-Victor ordonne et statue par le présent règlement comme suit :

ARTICLE 1 Que le préambule du présent règlement en fasse partie intégrante.

ARTICLE 2 Qu'un ajout au règlement no. 13-98 soit fait après l'article 16.

ARTICLE 16.1 Il est défendu de blasphémer ou d'injurier un agent de la paix, un inspecteur municipal, une personne en autorité ou en fonction pour la Municipalité ou toute personne chargée à l'application de la réglementation municipale dans l'exercice de ses fonctions.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER

55-2007

POLITIQUE FAMILIALE

Considérant l'importance que la Municipalité apporte au dossier de la politique familiale.

Considérant que la mise en place du comité famille est fondamentale au cheminement de la politique familiale municipale.

Proposé par Monsieur Harold Bureau
Secundé par Madame Jacinthe Gagnon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor procède à la nomination d'un comité famille qui sera sous la responsabilité de l'élu responsable des questions familiales (RQF).

Le mandat du comité famille réfère aux quatre étapes de la PFM : élaboration, implantation, réalisation et suivi.

Sa composition tiendra compte de la représentativité de l'ensemble de la communauté.

Le Comité Famille sera composé de Mesdames Marise Poulin, Julitte Métivier, Nancy Huard, Geneviève Moreau, Nathalie Pépin, Allye Lachance et Messieurs André Lessard et Vincent Gilbert.

ADOPTÉ

56-2007

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER